

## FORMATION JURIDIQUE : DROIT COMMERCIAL

### La législation en restauration

RST.18

#### PUBLIC CONCERNÉ

- Responsable restauration
- Agent de maîtrise
- Créateur d'entreprise

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Mise en situation, simulation

#### FORMATION INTRA

Prix HT par Jour : 1190€  
Durée conseillée : 2 jours  
Participants : 6/8

#### FORMATION INTER

Prix HT par session : Nous contacter au  
0164210994€

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

• Maîtriser les fondamentaux de la législation en restauration

• Éviter les erreurs juridiques du manager

#### PRÉ-REQUIS

• Agent de maîtrise et plus

#### PROGRAMME

• Classification des entreprises selon la taille

L'effectif  
Le chiffre d'affaire  
Montant du capital  
Capacité d'accueil

• Classification des entreprises selon l'activité

Primaire / Secondaire / Tertiaire

• Caractéristiques des formes juridiques

La forme  
Le montant  
Le capital

• Les licences

Création et classement  
Zone protégée

• Les contrats en Hôtellerie Restauration

Le contenu  
Les obligations  
Formation du contrat  
La responsabilité civile

• La convention collective

Définition  
La Jurisprudence / Le règlement intérieur / Durée du travail / Les repos hebdomadaires / Les congés payés / Autres congés

• L'organisation syndicale

Les délégués syndicaux, leurs rôles.  
Art 9 de la convention collective nationale des HRC (les droits)

• Le comité d'entreprise

Composition  
Rôles  
Moyens

• Le contrat de travail

Période d'essai / le salaire de base / les avantages en nature / les pourboires / les primes / les

**CENTRE NATIONAL DE LA FORMATION - CONSEIL EN ENTREPRISE CNF - CE**  
**38 RUE DES MATHURINS PARIS - AGENCE DE MARNE LA VALLEE : 01.64.21.09.94**  
**Internet : [www.cnfce.com](http://www.cnfce.com) E-mail : [info@cnfce.com](mailto:info@cnfce.com) - FAX : 01.64.72.03.69**

indemnités / la participation / le paiement du  
salaire / les acomptes / ...

• **Le bulletin de salaire**

Transcription

• **Licenciement**

Les motifs : Légères / graves / lourdes

Procédure

Indemnité de licenciement

• **Les Juridictions civiles**

Conflits